

RAPPORT D'ACTIVITÉ SUR LA CHAÎNE DE VALEUR

Rapport d'activité sur la chaîne de valeur

V1 PÉRIMÈTRE DU RAPPORT SUR LA CHAÎNE DE VALEUR

La thématique Chaîne de valeur et société se concentre sur les impacts potentiels de notre entreprise sur la société au travers de ses activités, de ses produits et de ses services. Toutes les entités du groupe sont prises en compte pour le reporting. Nous nous concentrons principalement sur nos activités directement liées à la mobilité propre et au recyclage, mais d'autres initiatives ciblant les fournisseurs, les clients ou la société dans son ensemble font l'objet d'un suivi et d'un reporting adéquats, soit via des communications telles que ce Rapport annuel, soit au travers d'autres canaux de communication spécifiques.

V2 MATIÈRES PREMIÈRES CRITIQUES

La garantie d'un volume adéquat de matières premières est un facteur essentiel à la viabilité de notre offre de produits et de services et à notre capacité à réaliser nos objectifs de croissance Horizon 2020. Comme les risques et les opportunités varient considérablement d'une business unit à l'autre, nous avons adopté une approche décentralisée en cette matière. En ce qui concerne l'accès aux matières premières critiques et notre capacité à garantir leur approvisionnement de manière éthique et durable, nous voulons miser sur l'avantage concurrentiel.

PÉRIMÈTRE

L'indicateur présenté concerne toutes les activités qui faisaient toujours partie d'Umicore le 31 décembre 2017, à l'exception des activités de Technical Materials, pour lesquelles Umicore évalue les options stratégiques.

Le reporting se fait suivant les business units indiquées dans la structure du groupe à la page 9.

IDENTIFICATION DES MATIÈRES PREMIÈRES CRITIQUES

En 2016, chaque business unit a été invitée à suivre un processus en trois étapes pour identifier les matières premières critiques en vue de la réalisation des objectifs Horizon 2020.

Ce processus se composait des éléments suivants :

- Définition des critères applicables à la matière première propre à l'activité de la business unit ;
- Identification des matières premières très exposées à une restriction des approvisionnements, compte tenu des critères choisis ;
- Calcul de l'impact du risque d'approvisionnement identifié sur les objectifs Horizon 2020.

Vingt et un critères d'approvisionnement, couvrant divers aspects de la durabilité, ont été soumis aux business units comme base pour l'inventaire. Ces critères peuvent se regrouper sous les thèmes suivants :

- Aspects EHS ou réglementaires de la matière première ;
- Concentration sur le marché ou restrictions dans le pays d'origine ;
- Aspects éthiques et conflits potentiels avec le code de conduite en lien avec la matière première ;
- Indisponibilité due à l'épuisement du minerai ;
- Contraintes physiques au point d'origine.

Les risques et les opportunités en matière d'approvisionnement étant susceptibles de changer, l'identification des matières premières critiques est un processus dynamique. En 2017, 8 business units sur 9 ont actualisé leur inventaire. En janvier 2018, les activités optiques et électroniques de l'ex-Thin Film Product ont été intégrées à la business unit Electro-Optic Materials, qui dispose d'un processus d'analyse de la criticité. Par conséquent, nous avons considéré que ce point n'était pas encore traité.

MESURES D'ATTÉNUATION

Concernant les matériaux qualifiés de critiques, la définition d'actions destinées à atténuer le risque d'interruption des approvisionnements revêt une importance particulière.

Les mesures d'atténuation peuvent varier selon les matériaux et la position de la business unit sur le marché. Les plans d'action et les mesures d'atténuation spécifiques doivent correspondre aux risques et opportunités identifiés, et sont donc régulièrement mis à jour. La fréquence et le processus de révision varient d'une business unit à l'autre en fonction des conditions d'approvisionnement relatives à chacune.

RAPPORT D'ACTIVITÉ SUR LA CHAÎNE DE VALEUR

L'approche de l'approvisionnement en cobalt a encore évolué en 2017. Umicore utilise du cobalt dans les matériaux destinés aux batteries rechargeables, aux outils, aux catalyseurs et à plusieurs autres applications.

La Charte d'approvisionnement durable du cobalt qui régit les achats de cobalt d'Umicore à l'échelle mondiale a été adaptée en 2017 afin d'être parfaitement alignée sur le Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais, une première dans le secteur du cobalt. La principale conséquence de cet alignement réside dans la communication des risques dans notre chaîne d'approvisionnement : ceux-ci seront désormais publiés sur notre site Internet et dans le rapport de conformité. Umicore a obtenu de PwC, pour la troisième année consécutive, la garantie que ses achats de cobalt en 2017 ont été réalisés conformément aux conditions énoncées dans la version révisée de la Charte. La politique Chaîne d'approvisionnement responsable en minerais issus de zones de conflits ou à haut risque d'Umicore a également été révisée pour ajouter le cobalt au champ d'action du document.

Alors que l'accent mis sur l'approvisionnement durable en cobalt s'est encore renforcé en 2017, l'approche d'Umicore assure toujours une atténuation des risques très appréciée à cet égard.

Compte tenu des développements au niveau des matériaux pour batteries rechargeables, Umicore a cherché des moyens de promouvoir davantage ses actions en matière d'approvisionnement durable, tant en interne qu'à l'externe. La fonction de Senior Vice-President responsable des aspects de durabilité dans la chaîne de valeur pour les batteries rechargeables a été créée et est occupée depuis le 1er janvier 2018. Elle doit se concentrer particulièrement sur le cobalt. Cette fonction implique de représenter Umicore dans diverses institutions de haut niveau, notamment en tant que Président du Cobalt Institute, au sein du comité directeur de la « Global Battery Alliance » qui a été constituée sous l'égide du Forum économique mondial et, de manière plus générale, en tant que porte-parole de la durabilité pour nos activités RBM et CSM. Elle s'occupe également d'initiatives destinées à promouvoir la collecte et le recyclage d'appareils contenant du cobalt, ainsi que d'actions communes avec des ONG destinées à améliorer la santé et la sécurité en vue d'une extraction durable du cobalt en Afrique.

Constitué en 2016, le groupe « Metals and minerals » interne à Umicore est opérationnel depuis une année entière. Ce groupe composé de services corporate et de plusieurs business units vise à partager les pratiques de groupe dans le domaine de l'approvisionnement durable. Outre ses activités relatives au cobalt, il discute de l'approche s'appliquant aux minerais issus de zones de conflit et des autres questions qui sont soulevées, notamment l'identification des matières premières critiques et des mesures d'atténuation.

V3 MINERAIS ISSUS DE ZONES DE CONFLIT

Le 1er janvier 2021, le Règlement sur les minerais provenant de zones de conflit entrera en vigueur dans l'UE. Dans sa portée, il est semblable à la loi Dodd-Frank adoptée par les États-Unis en 2010. Ce nouveau règlement doit contribuer à harmoniser le commerce de quatre minéraux, l'étain, le tantale, le tungstène et l'or, qui servent parfois à financer des conflits armés ou dont l'extraction repose sur le travail forcé.

Parallèlement aux politiques et chartes existantes, telles que le Code de conduite d'Umicore, la politique des droits de l'Homme et la Charte d'approvisionnement durable, Umicore dispose aussi d'une politique spécifique en matière de « Chaîne d'approvisionnement mondial responsable en minerais issus de zones de conflit ou à haut risque »

En 2017, Umicore a encore fait en sorte que ses activités de production d'or soient certifiées comme étant exemptes de lien avec un conflit. Les clients d'Umicore demandent de plus en plus cette garantie. Dans ce cas, nous leur fournissons les documents qui confirment le statut « sans lien avec un conflit » de nos produits. Le groupe de travail « Metals and minerals » interne à Umicore rationalise et optimise les efforts à consentir face à cette demande croissante de la part des clients. L'échange de meilleures pratiques est au cœur de sa démarche.

La London Bullion Market Association (LBMA) a à nouveau certifié les activités de Precious Metals Refining à Hoboken et à Guarulhos en tant que fonderies « conflict-free ». En 2018, UPMR Hoboken sera soumis pour la première fois à un audit de la LBMA afin de confirmer le statut « sans lien avec un conflit » pour l'argent pour les activités en 2017. Ces audits se font sur une base volontaire pour 2017, mais à l'avenir, ils seront obligatoires pour les raffineries d'argent agréées par la LBMA.

Les sites de Jewellery & Industrial Metals à Pforzheim, Vienne et Bangkok sont certifiés en tant que participant au programme Chain of Custody du RJC (Responsible Jewellery Council). Le site de Jewellery & Industrial Metals à Pforzheim figure désormais parmi les raffineurs Good Delivery de la LBMA. Même si le platine n'est pas repris sur la liste des minerais de conflit, la business unit Jewellery

RAPPORT D'ACTIVITÉ SUR LA CHAÎNE DE VALEUR

& Industrial Metals a réussi l'audit du RJC relatif à l'approvisionnement responsable du platine. Les sites de Pforzheim et Vienne sont également certifiés pour le palladium et le rhodium. Les sites titulaires des homologations Chain of Custody du RJC et Good Delivery de la LBMA sont habilités à figurer sur la liste de la Responsible Minerals Initiative (RMI), anciennement connue sous le nom de CFSI (Conflict Free Sourcing Initiative), au titre de fonderies et de raffineries conformes.

Dans les chaînes d'approvisionnement complexes, de nombreux clients ont recours à la Responsible Minerals Initiative à l'heure de rationaliser la procédure garantissant que les produits sont exempts de lien avec un conflit. Citons l'exemple du secteur automobile, qui a vu la création d'une structure certifiant que toutes les pièces détachées d'une voiture sont exemptes de minerais provenant de zones de conflit d'origine non certifiée. Cette procédure ne se traduit pas par une interdiction de ces minerais (étain, tantale, tungstène et or), mais cherche à créer la transparence dans la chaîne d'approvisionnement, l'objectif étant de s'assurer de la capacité à s'approvisionner en minerais sans lien avec un conflit. D'autres secteurs, comme l'électronique, mettent en œuvre des procédures identiques ou similaires.

V4 APPROVISIONNEMENT INDIRECT

Les business units achètent directement les matières premières métallifères (achats directs, voir annexes V2 et V3 pour des mesures spéciales liées à l'approvisionnement durable). Les équipes d'Umicore responsables au niveau mondial des achats et du transport s'occupent quant à elles des achats d'énergie et d'autres biens et services (achats indirects).

PÉRIMÈTRE

Les indicateurs présentés reposent sur les données 2017 de notre département Procurement & Transportation, qui assure les achats indirects pour la Belgique et l'Allemagne, soit 10% du total des dépenses.

ÉVALUATION DES FOURNISSEURS

La performance en matière de développement durable de certains fournisseurs est évaluée par EcoVadis, une plate-forme collaborative reconnue qui fournit un système de notation du profil de développement durable des fournisseurs.

52 scores d'évaluation ont été mis à la disposition de l'équipe en 2017. Le nombre total de scores obtenus depuis 2011 s'élève à 350. Ce chiffre correspond au nombre de fournisseurs uniques qui ont été évalués depuis 2011 et ne tient pas compte de la réévaluation régulière d'un fournisseur. Il est très proche de celui de 2016, qui s'élevait à 349, et indique que les fournisseurs les plus critiques ont maintenant été traités.

Depuis 2017, un outil d'analyse rapide basé sur des critères tels que la taille, la situation géographique et le type de produit ou service fourni est systématiquement utilisé pour évaluer les nouveaux fournisseurs. Cet outil détermine la nécessité d'une analyse EcoVadis.

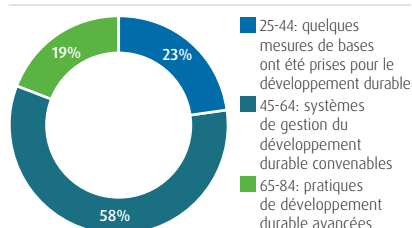
SCORE MOYEN DES FOURNISSEURS PAR THÈME

La proportion de fournisseurs ayant obtenu une note de 45 ou plus, qualifiés de fournisseurs « engagés en RSE » (Responsabilité Sociale des Entreprises), a augmenté de manière significative pour atteindre 77%, contre 62% en 2016.

Aucun des scores obtenus en 2017 ne traduit de « risque élevé », alors que le nombre de fournisseurs « opportunité moyenne » est en progression. Cette tendance révèle que les fournisseurs sont toujours plus nombreux à s'organiser en faveur de la philosophie RSE et de la transparence en cette matière.

En septembre 2017, le Groupe Umicore a été réévalué par EcoVadis et a obtenu un score de 68, confirmant son « Gold Recognition Level ». Il se classe ainsi parmi les 5% d'entreprises les plus performantes évaluées par EcoVadis.

SCORE DES FOURNISSEURS À L'ÉVALUATION ECOVADIS



RAPPORT D'ACTIVITÉ SUR LA CHAÎNE DE VALEUR

	SCORE MOYEN
Environnement	57,8
Relations sociales	54,3
Intégrité	48,2
Chaîne d'approvisionnement	48,2
Total	53,3

Pour en savoir plus sur la relation d'Umicore avec ses fournisseurs, consultez le chapitre « Engagement envers les parties prenantes » en page 54 et l'analyse de la performance aux pages 27-28.

V5 PRODUITS ET SERVICES DURABLES

EFFICACITÉ DES RESSOURCES

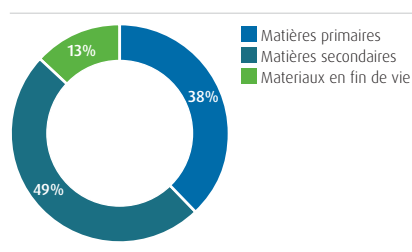
Matières premières primaires : matériaux qui ont une relation directe avec leur première durée de vie, ce qui exclut les flux de sous-produits.

Matières premières secondaires : sous-produits issus des flux de matières premières primaires.

Matériaux en fin de vie : matériaux qui ont achevé au moins leur premier cycle de vie et feront l'objet d'un recyclage pour entamer un deuxième ou un troisième cycle de vie.

Par défaut, les approvisionnements dont l'origine est inconnue sont considérés comme des matières primaires. Les données collectées s'expriment en termes de tonnage total d'approvisionnement.

APPROVISIONNEMENTS D'UMICORE



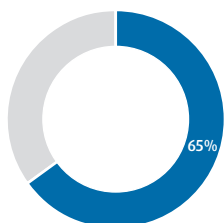
En 2017, 62% des matières étaient d'origine secondaire ou des matériaux en fin de vie et 38% provenaient d'origine primaire, par comparaison avec les taux de 55% et de 45% enregistrés respectivement en 2016. Le glissement vers un accroissement des matières premières secondaires et des matériaux en fin de vie est imputable principalement à la cession de la business unit Building Products et à l'augmentation de la capacité de la fonderie de Hoboken.

PRODUITS ET SERVICES PARTICIPANT À CERTAINS ASPECTS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

En termes de produits et services durables, notre priorité va aux activités qui proposent des solutions aux grands défis posés par la mobilité propre et la raréfaction des ressources. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le chapitre consacré à notre performance en matière de chaîne de valeur et société aux pages 27-28.

Nous avons élaboré un indicateur pour souligner notre volonté de nous concentrer sur la mobilité propre et le recyclage. En 2017, la part des revenus des activités générant des produits ou des services en lien direct avec l'une de ces deux grandes tendances s'est établie à 64,6% des revenus du Groupe, contre 62% en 2016. Cette augmentation est le fruit d'un niveau d'activité supérieur tant au niveau du recyclage que de la mobilité propre. À l'heure où nous œuvrons à la réalisation de nos objectifs Horizon 2020 et où nous cibons davantage nos activités, nous pouvons nous attendre à un accroissement continu de ce pourcentage. Notons que de nombreux matériaux et services représentant les 35,4% restants des revenus répondent à des besoins sociétaux spécifiques tels qu'une connectivité améliorée (matériaux destinés au verre de haute qualité, écrans) ou une réduction de la consommation d'énergie (matériaux utilisés pour l'éclairage à faible consommation d'énergie comme les LED).

REVENUS ISSUS DES ACTIVITÉS LIÉES À LA MOBILITÉ PROPRE ET AU RECYCLAGE



Les business units poursuivent la mise au point de solutions spécifiques pour les aspects durables de nos produits et de leurs applications, en étroite collaboration avec les clients. Parmi les aspects traditionnellement abordés dans ce cadre, citons la réduction des risques liés à l'utilisation des produits, l'atténuation du danger des produits ou une utilisation plus efficace des matériaux dans la livraison ou l'utilisation de nos produits.

GESTION DES ASPECTS RÉGLEMENTAIRES DES PRODUITS

Dans le monde entier, les modifications apportées aux législations relatives aux produits existants ainsi que l'entrée en vigueur de nouvelles réglementations sont susceptibles d'avoir des conséquences sur nos activités. Le règlement REACH européen demeure le plus pertinent pour Umicore, mais le REACH coréen gagne en importance. Deux dossiers seront soumis pour la date limite d'enregistrement de juin 2018.

Umicore surveille attentivement tous les changements d'interprétation ainsi que les guides techniques, susceptibles d'avoir une incidence sur sa stratégie de déploiement REACH. La société est activement impliquée dans des groupes de travail au sein de fédérations sectorielles afin de garantir la cohérence de l'approche et la compréhension de la spécificité des métaux par les instances réglementaires et les entreprises.

Dans le cadre du suivi régulier, 14 dossiers REACH ont été actualisés en 2017, notamment pour augmenter la fourchette de quantité, répondre aux demandes ECHA et inclure de nouvelles informations sur la composition, les usages ou le rapport sur la sécurité chimique (Chemical Safety Report). Pour préparer la troisième phase de la réglementation européenne REACH, 115 nouveaux enregistrements ont été déposés. Quelque 89 dossiers doivent encore être soumis pour le 31 mai 2018. Dans leur grande majorité, les dossiers sont préparés au sein de groupes de travail des consortiums sectoriels.

Bien que le paysage réglementaire puisse évoluer à l'avenir, seules quelques-unes des substances d'Umicore figurent actuellement sur la liste des candidats à une homologation REACH. L'ajout d'une substance à la « liste des substances candidates » REACH est la première étape d'un processus d'évaluation scientifique rigoureuse et détaillée des risques afin de décider de l'usage continu ou du remplacement de cette substance si des alternatives économiquement et techniquement faisables existent.

Umicore a encore étoffé sa base de fiches de données de sécurité. Cette base répertorie désormais 4.455 produits et comporte des fiches de sécurité pour 110 pays et en 41 langues.

V6 DONS

PÉRIMÈTRE

Les indicateurs présentés se basent sur les données de sociétés entièrement consolidées pour une année entière, à l'exception de l'acquisition de Haldor Topsøe en décembre.

Les données antérieures (2016 et avant) n'ont pas été ajustées.

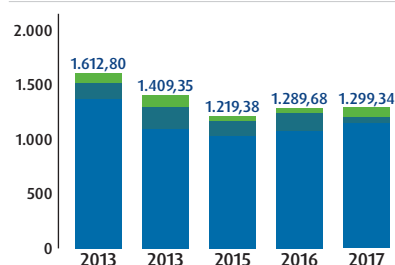
RAPPORT D'ACTIVITÉ SUR LA CHAÎNE DE VALEUR

DONNÉES DU GROUPE

	UNITÉ	2013	2014	2015	2016	2017
Dons en espèces	Milliers d'euros	1.373,82	1.103,47	1.034,91	1.078,03	1.151,46
Dons en nature	Milliers d'euros	152,27	200,88	135,11	167,47	60,47
Temps de travail libéré	Milliers d'euros	86,71	104,99	49,36	44,17	87,40
Total des dons	Milliers d'euros	1.612,80	1.409,35	1.219,38	1.289,68	1.299,34

DONS

Milliers d'euros



■ Dons en cash
■ Dons en nature
■ Temps de travail libéré

Chaque business unit est invitée à allouer un budget annuel aux dons et aux parrainages consentis dans le cadre du programme de relations avec la collectivité de chaque site. Ce budget est censé correspondre à un montant égal à un tiers d'un pour cent de l'EBIT récurrent consolidé moyen annuel de la business unit (hors sociétés associées) des trois dernières années.

Les dons sont subdivisés en dons en espèces, dons en nature et bénévolat (temps de travail libéré). Les dons à l'échelle du Groupe sont coordonnés par un comité, qui rend compte au CEO.

DONNÉES PAR RÉGION

	UNITÉ	EUROPE	AMÉRIQUE DU NORD	AMÉRIQUE DU SUD	ASIE-PACIFIQUE	AFRIQUE	UMICORE GROUP
Total des dons	Milliers d'euros	1.027,53	133,12	35,07	97,20	6,42	1.299,34

DONNÉES PAR BUSINESS GROUP

	UNITÉ	CATALYSIS	ENERGY & SURFACE TECHNOLOGIES	RECYCLING	CORPORATE	UMICORE GROUP
Total des dons	Milliers d'euros	148,73	353,24	302,35	495,03	1.299,34

En 2017, Umicore a effectué des dons pour un montant total de 1.299 millions d'euros. Au niveau des business units, le montant total de 804 millions d'euros est conforme à la recommandation de donner l'équivalent d'environ un tiers d'un pour cent de leur EBIT récurrent consolidé moyen annuel respectif des trois dernières années. Les dons complémentaires à l'échelle du Groupe ont atteint 495 millions d'euros.

La plupart des dons effectués par les business units servent à financer des manifestations caritatives à proximité des sites, en appui aux collectivités locales. Cependant, les sièges de certaines business units soutiennent aussi des projets philanthropiques sur d'autres continents. À l'échelle du Groupe, les dons ont une portée mondiale. En 2017, les dons du Groupe sont allés notamment à deux grands projets pédagogiques de l'UNICEF à Madagascar et en Inde, à trois projets coordonnés par Entrepreneurs for Entrepreneurs (au Mali, en Équateur et au Togo), ainsi qu'à des projets en faveur de la mobilité durable menés par des étudiants.